

L'écart est de 53 % entre la région la mieux pourvue en fonctionnaires hospitaliers (Bourgogne-Franche-Comté) et la moins bien pourvue (Ile-de-France). Photo Christophe Archambault/AFP

Dessins Kim Roseltier

# De fortes inégalités territoriales dans l'accès aux services publics

## COLLECTIVITÉS LOCALES

**Une étude du site Fipeco pointe les inégalités d'accès aux services publics selon les territoires, à partir du taux d'administration des régions et des départements.**

**Les zones rurales ne sont pas toujours les plus désavantagées.**

Leïla de Comarmond  
@leiladeco

Le mouvement des « gilets jaunes » a mis en lumière le sentiment d'abandon d'une partie des Français et rendu central la thématique d'un « réarmement » des services publics dans les territoires, en particulier ruraux, promesse faite il y a quelques mois par Jean Castex... Si les inégalités géographiques existent bien, ce ne sont pas forcément les ruraux les plus mal lotis, souligne une note de Fipeco.

Ce site spécialisé dans les finances publiques a travaillé sur les données inscrites dans le dernier rapport annuel de la fonction publique, qui vient d'être publié, et calculé le taux d'administration, c'est-à-dire le nombre d'agents publics civils pour 1.000 habitants. C'est « un indicateur certes fruste de l'adéquation des emplois publics aux besoins mais il est mesuré avec précision et rapidement disponible », explique Fipeco dont le responsable est François Ecalte, ancien magistrat à la Cour des comptes.

19 % entre la région la plus pourvue en fonctionnaires civils de l'Etat (Paca) et la moins pourvue (Pays-de-la-Loire) », souligne Fipeco.

Il est de plus du double, à 47 %, entre la plus dotée en fonctionnaires publics locaux (Paca) et la moins dotée (Grand Est) ; il est même de 53 % entre la région la plus pourvue en fonctionnaires hospitaliers (Bourgogne-Franche-Comté) et la moins pourvue (Ile-de-France). « Le rapport entre les taux d'administration le plus fort et le plus faible par département (hors Paris) est d'environ 2 à 1, pour l'ensemble des trois fonctions publiques et les fonctions publiques d'Etat et locales, et d'environ 3 à 1 pour les effectifs des hôpitaux », a calculé Fipeco.

### Principe d'égalité

Conclusion : « La répartition des emplois publics ne semble pas correspondre aux besoins et le principe d'égalité devant le service public ne paraît pas respecté », souligne François Ecalte dans sa note. Mais l'examen des taux d'administration montre deux autres choses.

D'une part, hors Ile-de-France, s'il existe bel et bien des inégalités territoriales, ce n'est pas du côté de la répartition de l'administration de l'Etat qu'elle est la plus forte. « La répartition des fonctionnaires civils de l'Etat répond un peu mieux aux besoins que celle des fonctionnaires locaux et hospitaliers », constate Fipeco. « Ces statistiques montrent également que les départements ruraux ne sont pas systématiquement défavorisés », pointe la note qui souligne qu'« ils apparaissent notamment mieux pourvus en emplois publics hospitaliers que ceux de la région parisienne ». ■

« Ces statistiques

Ecalle, ancien magistrat à la Cour des comptes.

### Trois régions atypiques

Sur l'ensemble du territoire, le taux d'administration est de 73 agents publics civils pour 1.000 habitants en 2019. Derrière cette moyenne se cachent des réalités régionales, et plus encore départementales, très différentes, souligne la note.

Trois territoires se distinguent par des taux particulièrement élevés : l'Outre-mer à 90 pour 1.000, la Corse à 81 pour 1.000, et l'Île-de-France et ses 82 agents publics pour 1.000 habitants, une proportion à relativiser du fait de l'importance des administrations centrales qui y sont installées. Ces trois régions atypiques mises à part, « l'écart est de

« Ces statistiques montrent que les départements ruraux ne sont pas systématiquement défavorisés. [...] Ils apparaissent notamment mieux pourvus en emplois publics hospitaliers que ceux de la région parisienne. »

FIPECO